

République Centrafricaine : Michel Djotodia doit partir !

Arrivé au pouvoir dans les valises d'une rébellion hétéroclite dont il se revendique le patron, Michel Djotodia n'a pas voulu ni su contrôler les troupes qu'il avait enrôlées, constituées de mercenaires étrangers, de brigands de grands chemins et de repris de justice.

Il a laissé mettre le pays à sac, se contentant de suivre le mouvement plus que de précéder les événements, faute d'une vision claire de l'avenir du peuple centrafricain.

1 - Des mois de tergiversations inutiles et criminelles.

Il a fallu attendre les exactions criminelles des milices Séléka à Bossangoa, Bangassou puis Bouar, pour que le président de transition Michel Djotodia se voit contraint de dissoudre la coalition Séléka, sans prendre les mesures nécessaires pour désarmer ses membres. De même, il aura fallu l'amorce des vives critiques et dénonciations de la société civile, voire des milieux ecclésiastiques ou religieux, contre les tortures et pratiques inhumaines mises en œuvre par sa police politique, le Comité extraordinaire de défense des acquis démocratiques (CEDAD), pour l'obliger à dissoudre une structure soumise à la dévotion de son homme de main, le « généralissime » Nourredine Adam, numéro 2 de la coalition et véritable condottiere de l'alliance Séléka.

Après l'entrée des troupes françaises en Centrafrique, sous le couvert d'un mandat de l'Onu, voilà le président Djotodia disposé à la collaboration avec les forces internationales. Dans l'intervalle, plus de 1.000 personnes auront péri d'une mort atroce, victimes de meurtres gratuits ou d'exécutions sommaires. On a perdu des mois en tergiversations inutiles et, finalement, criminelles.

Acculé, M. Djotodia pratique désormais le double langage des émirs du désert : en français, il se montre prudent, déférent et presque obséquieux envers les chancelleries internationales ; en sango, le voilà tour à tour brutal et vindicatif, se montrant menaçant et provocateur à l'endroit de ses compatriotes. Le comble de l'ignominie transparait lorsque le président de la transition décrète un deuil national de trois jours, alors que les massacres continuent, et se montre compatissant de condoléances à l'égard de toutes les victimes centrafricaines. En la circonstance, le Néron centrafricain fait étalage d'un art consommé du cynisme : des mois durant, il faisait la sourde oreille aux plaintes et complaints de tout ce que le pays compte comme victimes d'un côté et comme autorités morales de l'autre.

Il serait donc dangereux de faire confiance au président Djotodia en accordant crédit à ses déclarations.

En demandant à ses troupes de regagner leurs casernes et cantonnements, et laisser faire les forces françaises et africaines, celui qui a été incapable jusqu'alors de les désarmer tente une ruse grossière : garder intacte sa capacité de nuisance militaire et son influence maléfique, pour s'en servir le moment venu. En effet, les éléments de l'ex-séléka qui ont regagné leurs camps de cantonnement n'ont pas été désarmés. Ils peuvent dès lors se reconstituer en forces combattantes et, à l'occasion, mettre en difficulté les opérations de désarmement en cours.

On a couru un tel risque lors de la visite du président français à Bangui, lorsque les éléments de la garde présidentielle de transition ont tenté une manœuvre d'intimidation auprès de l'armée française, au moment même où François Hollande recevait Michel Djotodia à l'aéroport Bangui-M'Poko.

Pour éviter les risques de dérapages et les provocations de cette nature, la force d'intervention de l'Onu ne doit avoir qu'une seule ligne de conduite : désarmer toutes les factions armées !

Il faut désarmer les troupes qui se réclament de la rébellion Séléka et les contraindre à la démobilisation. C'est l'esprit du programme DDR jusqu'ici inopérant du fait de la complicité des chefs de guerre, lesquels constituent en grande partie les cabinets civils et militaires du président de transition.

Il convient également d'ôter toute forme d'armements aux milices locales d'autodéfense. Formées au départ par de simples paysans, obligés de défendre leur intégrité morale et physique ainsi que leurs biens face aux tortionnaires de l'ex-séléka, ces groupes d'autodéfense anti-balaka sont devenues des machines à tuer, infiltrées qu'elles sont par des membres des COCORA, ces milices partisans créées par le président déchu François Bozizé alors au faîte de sa gloire.

En commanditant la tentative de coup de force du jeudi 5 décembre 2013, peu de temps avant le vote de la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu sur le Centrafrique, l'ancien président porte une grande part de responsabilité dans les massacres qui ont accompagné cette opération-suicide. Mû par sa seule envie de retrouver le pouvoir à n'importe quel prix, François Bozizé a tenté une nouvelle fois un coup de poker qui a échoué. Il se montre sous son vrai visage : un aventurier affairiste impénitent, dont les Centrafricains ne veulent plus.

2 - Pour que les choses soient bien claires, Michel Djotodia doit partir !

En prenant le pouvoir le 24 mars 2013 et en renversant le président François Bozizé, dont il était le vice-premier ministre chargé de la défense nationale dans le gouvernement d'union nationale de Nicolas Tiangaye, Michel Djotodia a été incapable, par la suite, de maîtriser une situation dramatique qu'il a lui-même délibérément créée, pressé qu'il était de rançonner le peuple. Il a introduit des hordes barbares qui ont pris possession du pays et a livré le territoire centrafricain à des bandes sanguinaires, sans foi ni loi. Bien avant lui, le général François Bozizé avait fait de même. Il en paie aujourd'hui le prix. Comme son prédécesseur, le président de transition fait la preuve d'un même aveuglement criminel, tout aussi plein d'ambition et de vanité, alors même que sa gouvernance est déjà un échec cuisant.

Les deux hommes se connaissent bien et, en bons complices, ont en commun la même disposition d'esprit : deux chiens se disputant une charogne, aucun ne lâchera prise !

C'est pourquoi la France a raison de rappeler le protecteur de ces deux auteurs de guerre à la raison, puisque l'un et l'autre sont parvenus au pouvoir grâce à l'appui militaire du Tchad et de son président, Idriss Déby. En envoyant son ministre de la défense ce week-end à Bangui puis au Tchad, le président français semble avoir compris le mécanisme de la situation centrafricaine. Le président Idriss Déby, qui est également le président en exercice du conseil des chefs d'Etat de la CEEAC, est la clé de voûte du système Bozizé-Djotodia.

L'armée tchadienne constitue l'essentiel de la garde du président de transition et le gros des troupes de la Fomac. Un retrait ou un positionnement impartial des militaires tchadiens aurait le mérite de ramener le président Michel Djotodia à la conciliation.

Malheureusement, les massacres de ces derniers jours viennent sceller définitivement, dans l'esprit des Centrafricains, le sort du président de transition. Tout à son Olympe, le président Djotodia a revêtu une toge trop large pour ses épaules et il ne peut plus rien pour son peuple.

Le président Djotodia doit démissionner et ouvrir la voie à une résolution pacifique de la transition en cours, conformément aux dispositions de l'article 23 de la Charte constitutionnelle qui régit la dite transition.

Aux termes des dispositions de cet article, « l'incapacité définitive » de l'hôte du Camp de Roux étant avérée, il appartient au président du Conseil national de transition (CNT) d'assurer un intérim de 15 jours. Ce bref délai doit permettre la consultation de tous les partis politiques et l'élection d'un nouveau président de transition par les membres du CNT.

Ce mécanisme peut être enclenché très rapidement si le président Michel Djotodia a la conscience de son échec, le souci du bien-être de son peuple et de la Nation centrafricaine. Un tel geste historique serait salutaire et rehausserait quelque peu une vie politique centrafricaine marquée elle aussi par un premier ministre totalement absent et un gouvernement anémique.

On apprend en effet que le président de transition aura démissionné trois ministres importants du gouvernement d'union nationale, sans consultation de son premier ministre comme le prévoit la Charte constitutionnelle de transition. En droit, cela s'appelle un parjure !

Pourtant, le premier ministre de transition ne saisit pas l'occasion d'une telle entorse à la charte pour démissionner, en prenant les Centrafricains et l'opinion internationale à témoin. Il appartiendra aux Chefs d'Etat des pays membres de la CEEAC de décider, le moment venu, du renouvellement du mandat de M. Tiangaye, devenu le maillon faible de la transition en cours.

L'entêtement de Michel Djotodia à conserver le pouvoir est le signe manifeste d'un refus de collaborer avec les instances internationales, un non respect de la volonté du peuple centrafricain, fatigué par tant d'impéritie, mais, surtout, un aveu d'une culpabilité personnelle dans les exactions à grande échelle répertoriées dans le pays dont il serait alors le seul maître d'ouvrage. En ce sens, sa place est désormais face à ses juges centrafricains.

A l'exemple de Jean-Bedel Bokassa, il devra s'en convaincre et s'y résoudre.

Paris, le 17 décembre 2013.

Prosper INDO